

2026-064



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 30 mars 2026 – Délibération n°064

### **Objet : REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER**

Convocation envoyée,  
affichée le : 24/03/2026

\*\*\*\*\*  
**Nombre de membres :**  
L'an deux mil vingt-six le trente mars à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice Frayssinet, maire de la commune.

En exercice : 29  
Présents : 29  
Pouvoirs : 0  
Votants : 29  
Absents : 0

**Président de séance :** Monsieur Fabrice FRAYSSINET  
**Secrétaire de séance :** Monsieur Paulin NIBOULIES

\*\*\*\*\*  
**Résultats :**

Pour : 29  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Présents :** Fabrice FRAYSSINET - Béatrice GIRAL VIALA - Florian CREYSSELS - Florence RAYNAL - Jean Bastien MAJOREL - Myriam LACAN - Yves DOULS - Vanessa TONNEAU - Bruno PEYRAT - Cindy PÈRE-BEDEL - Simon TABART - Stéphanie CHAYRIGUES - Sylvain CAUSSE - Amandine SAINT- ANTONIN - Paul BERGONNIER - Paulin NIBOULIES - Elodie ROBIN - Geoffroy MULLER - Candice AZDAD - René-Paul AVIGNON - Evelyne DURAND - Marcel LACAN - Mélina COUSI - Damien LAURAIN - Régine ROZIERE - Françoise PRADEL - François - Xavier FABRE – Marion PLENACOSTE – Laurent ROBERT

**Absents :** Néant

\*\*\*\*\*  
**Liste des délibérations  
affichée le :** 03/04/26.

(Annexe jointe)

### EXPOSÉ DES MOTIFS

**Monsieur le Maire** expose que conformément aux dispositions de l'article L.1612-30 du Code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante doit établir un règlement budgétaire et financier avant le vote de la première délibération budgétaire suivant son renouvellement.

Ce document fixe le cadre interne de la gestion budgétaire et financière de la collectivité et précise notamment les modalités de gestion des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement, ainsi que les conditions d'information du conseil municipal sur les engagements pluriannuels.

Il est donc proposé au conseil municipal d'adopter le règlement budgétaire et financier de la commune, préalablement au vote du budget ou avant de procéder à la modification du budget.

Après avoir entendu l'exposé,

2026-064

## LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Vu** l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-30 ;

**Vu** le projet de règlement budgétaire et financier joint à la présente délibération ;

## DECIDENT

**ARTICLE 1** : **D'APPROUVER** le règlement budgétaire et financier joint à la présente délibération ;

**ARTICLE 2** : **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

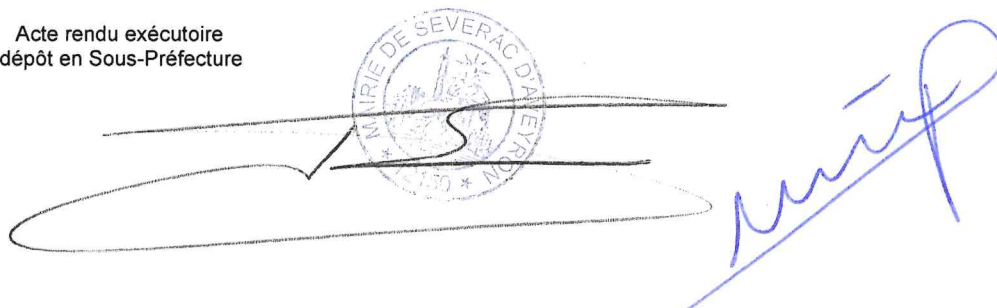
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Fabrice FRAYSSINET

Le secrétaire de séance  
Paulin NIBOULIES

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is a large, stylized signature, likely of the Mayor, Fabrice Frayssinet. The signature on the right is a smaller, more cursive signature, likely of the Secretary of the session, Paulin Niboulies. In the center, there is a circular official seal of the Municipality of Sévérac d'Aveyron. The seal contains the text 'Mairie de Sévérac d'Aveyron' and '1930 \* N° 130'. The seal is partially obscured by the signatures.